Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie

N° 2026-00472 **Publié le 3 novembre 2026**

Arrêté n° AG-2026-DRHFP-0594 du 2 novembre 2026

Portant nomination de M. Xavier Martin en qualité de directeur de la caisse de compensation des prestations familiales, des accidents du travail et de prévoyance des travailleurs de Nouvelle-Calédonie (CAFAT)

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'avis de vacance de poste n° 3134-26-0334/SR du 03 mars 2026 pour le poste de directeur de la caisse de compensation des prestations familiales, des accidents du travail et de prévoyance des travailleurs de Nouvelle-Calédonie ;

Vu le courrier n° 2026-DRHFPNC-22526 du 13 mai 2026 du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu le procès-verbal du conseil d'administration de la caisse de compensation des prestations familiales, des accidents du travail et de prévoyance des travailleurs de Nouvelle-Calédonie du 28 août 2026 ;

Vu la candidature de M. Xavier Martin en date du 11 mars 2026,

ARRETE

Article 1er : A compter du 1er janvier 2027, M. Xavier Martin est nommé en qualité de directeur de la caisse de compensation des prestations familiales, des accidents du travail et de prévoyance des travailleurs de Nouvelle-Calédonie.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

MILAKULO TUKUMULI